ROLEV IMPACT

Conditions générales de vente et modalités d'inscription

Les conditions générales et modalités d'inscription font partie intégrante du contrat de formation. En conséquence, toute inscription vaut adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions générales.

ROLEV IMPACT se réserve la possibilité de modifier ou mettre à jour ses conditions générales à tout moment. Les conditions générales applicables au jour de la commande sont disponibles *sur le site* www.rolevimpact.com.

Définitions

• « CGV » désigne les présentes Conditions Générales de Vente
• « ROLV IMPACT » est une SASU Centre de formation
• « Offre » désigne l'offre de formation proposée par ROLEV IMPACT, pouvant comprendre une lettre de mission et/ou un bulletin d'inscription et/ou une proposition commerciale et/ ou une convention de formation et/ou une facture-convention.
• « Client » représente la personne (physique ou morale) qui achète une ou plusieurs formation(s) pour un ou plusieurs Participants. Le Client est identifié sur l'Offre émise par ROLEV IMPACT.
• « Formation » désigne l'action de formation constituée d'une ou de plusieurs journées, consécutives ou non, et des temps de préparation et d'ingénierie pédagogique.
• « Participant » représente la personne physique désignée par le Client comme bénéficiant d'une Formation.
• « Réglementation applicable en matière de Protection des Données Personnelles » désigne les dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, notamment la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dans sa dernière version en vigueur ainsi que le Règlement (UE) 2016/679 (règlement général sur la protection des données), à compter de sa date d'applicabilité.
• « Représentant de ROLEV IMPACT » désigne ROLEV IMPACT, sa dirigeante ou toute personne habilitée.

1. Modalités d'inscription

• Toute inscription à une formation nécessite la communication par le Client de l'Offre signée par un représentant habilité du Client, principalement via transmission email, ou via remise en main propre.

2. Conditions d'inscription

• L'inscription est effective à réception de l'Offre de formation dument signée par le client.
• Le Participant reçoit de ROLEV IMPACT, avant la Formation, une convocation en précisant le lieu, la date et les horaires, et ce par divers moyens de communication email, whatsapp, sms, invitation agenda, et le cas échéant remis en main propre.
• Sauf cas de force majeure, ROLEV IMPACT se réserve le droit de reporter ou d'annuler tout ou partie des Formations au plus tard 8 jours ouvrables avant le premier jour de la formation et ce sans indemnités. ROLEV IMPACT remboursera le Client des sommes éventuellement versées en cas d'annulation de la Formation.
• La facture, le certificat de réalisation et la feuille d'émargement signée (sauf E- learning) sont adressés au Client à l'issue de la Formation. Le Participant doit avoir signé la feuille d'émargement matin et/ou après-midi.

3. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Le prestataire de formation s'engage à étudier toute situation particulière signalée en amont de la formation afin de proposer, dans la mesure du possible, des aménagements pédagogiques, techniques ou organisationnels adaptés.
Un contact dédié est à disposition pour étudier ces besoins spécifiques : contact@rolevimpact.com

ROLEV IMPACT

Conditions générales de vente et modalités d'inscription

Le formateur référent pourra, si nécessaire, proposer l'appui de réseaux d'accompagnement spécialisés (Agefiph, Fiphfp, Cap Emploi, MDPH...) afin d'identifier les aménagements les plus adaptés.

4. Formations e-learning

• Des Formations pourront être dispensées à distance par l'intermédiaire de modules de formation dans un espace électronique sécurisé. Les conditions d'accès, d'évaluation et de reporting sur les modules seront précisées dans l'Offre ou dans un document écrit spécifiquement convenu entre le Client et ROLEV IMPACT. Le périmètre des utilisateurs est circonscrit aux Participants qui devront respecter les règles d'usage de la plateforme électronique mise à leur disposition.
• Dans le cadre du E-learning, ROLEV IMPACT consent au Client : - l'ouverture d'accès au service d'une plateforme de ROLEV IMPACT, au profit de l'utilisateur final « le Participant », défini comme toute personne physique titulaire d'un compte d'ouverture de session utilisateur lui permettant d'accéder au(x) module(s) - pendant une période de 6 (six) mois à compter de l'envoi du lien de connexion par ROLEV IMPACT, période à l'issue de laquelle l'accès sera désactivé.
• Aucune action en responsabilité ne saurait être engagée à l'encontre de ROLEV IMPACT pour les cas de panne relatifs à une plateforme propriété du Client, pour les opérations de maintenance, et, dans tous les cas, quant aux contraintes techniques liées au réseau internet. Si nécessaire, des tests préalables pourront être effectués pour vérifier la compatibilité de l'environnement technique requis. Les anomalies empêchant l'utilisation normale de tout ou partie des modules concernés par la formation seront traitées par la partie mettant à disposition cet espace électronique sécurisé.

5. Coût d'inscription

• Le coût d'inscription comprend la Formation et la documentation. Sauf accord écrit, les frais de transport, de restauration ou d'hôtellerie sont à la charge du Client.

6. Prise en charge par un organisme collecteur

• En cas de demande de prise en charge du coût d'inscription par un organisme tiers financeur (tel que « OPCO »), l'accord de prise en charge obtenu doit être adressé par le Client à ROLEV IMPACT avant la Formation.
• En l'absence de transmission dudit accord dans les délais, la facture correspondante sera adressée au Client qui devra s'en acquitter avant d'en demander le remboursement éventuel à son OPCO.
• En cas de transmission dudit accord à ROLEV IMPACT avant la fin du Formation :

- En cas de prise en charge totale du financement par un organisme tiers, la facture sera adressée directement à celui-ci par ROLEV IMPACT sous réserve d'un accord de subrogation.
- En cas de prise en charge partielle du financement par un organisme tiers, la différence entre le coût d'inscription et le montant de la prise en charge sera facturée au Client qui s'engage à s'en acquitter. Le montant de la prise en charge sera facturé directement par ROLEV IMPACT à cet organisme sous réserve d'un accord de subrogation.
- Une absence aux Formations ne pouvant pas être prise en charge par un organisme tiers, donnera lieu à une facturation au Client dans les conditions précisées à l'article 6.
- Sur demande de l'OPCO, ROLEV IMPACT s'engage à transmettre à l'OPCO tout document permettant d'attester la présence des Participants à la Formation.

7. Conditions de paiement

• Sauf dispositions contraires dans l'Offre, les factures sont émises par ROLEV IMPACT à la fin de la Formation ou à la fin de la première session de formation lorsque la Formation est composée de plusieurs sessions. Les factures émises par ROLEV IMPACT sont payables comptant sans escompte dans un délai maximum de trente (30) jours à compter de la date d'émission de la facture.

ROLEV IMPACT

Conditions générales de vente et modalités d'inscription

• Par exception, le montant des formations exclusivement en e-learning sera facturé et dû par le Client dès l'inscription du Participant aux fins de valider celle-ci. Le montant de la formation e- learning sera dû que le Participant se soit ou non connecté.
• Par exception, le montant des formations achetées par des personnes physiques ou des sociétés dont le siège social est situé hors de France doit être payé avant le démarrage de la formation.
• Le règlement s'effectuera par virement bancaire, le Client s'engageant à libeller son ordre de virement selon le format indiqué dans la facture.
• En cas de retard de paiement, ROLEV IMPACT pourra désactiver l'accès au(x) module(s) E-learning, sans préjudice de toute autre voie d'action.
• A défaut de paiement dans les délais, une pénalité de retard pourra être appliquée sur la base de trois fois le taux d'intérêt légal conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce.
• En outre, sera également exigible une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) euros, comme en dispose l'article D.441-5 du Code de commerce. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

8. Annulation de Stage et désistement

• Tout Client, personne physique, dispose d'un délai de rétractation de 14 jours après l'envoi de sa demande d'inscription si le contrat a été conclu à distance ou hors établissement en vertu de l'article L.221-8 du Code de la consommation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité. Le Client pourra exercer son droit de rétractation par l'envoi, avant l'expiration du délai précité, du formulaire de rétractation figurant en annexe des CGV, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter, à l'attention de ROLEV IMPACT. ROLEV IMPACT remboursera les sommes éventuellement versées par le Client correspondant à la partie de la Formation non exécutée.
• Pour tout Client, personne morale :
− Toute demande d'annulation reçue par écrit à l'adresse email contact@rolevimpact.com entre le 15ème et le 7ème jour ouvrable avant le début de la Formation entraine la facturation de celui-ci à hauteur de 20% du prix total de la Formation.
− Toute demande d'annulation reçue par écrit à l'adresse email contact@rolevimpact.com moins de 7 jours ouvrables précédent le début de la Formation entraine la facturation de celle-ci à hauteur de 100% du prix total de la Formation. Il est précisé que le montant facturé au Client ne constitue pas un versement libératoire de la participation au développement de la formation professionnelle et ne peut donc être imputé ou faire l'objet d'une demande de prise charge auprès d'un OPCO - circulaire DGEFP n° 2006-10 du 16.03.06 (BOT n° 2006-4 du 30.4.06).
• En cas d'absence ou d'abandon au cours d'une Formation, le montant du dédit s'élèvera au montant total des droits d'inscription liés aux journées de formation auxquels le Participant n'aura pas assisté.
• En cas d'empêchement d'un Participant, le Client peut lui substituer une autre personne, à condition que ROLEV IMPACT ait été préalablement prévenu par écrit à l'adresse email contact@rolevimpact.com. En cas de prise en charge du coût d'inscription par un OPCO, celui-ci devra être préalablement informé par le Client dudit remplacement ; le cas échéant, une demande de prise en charge rectificative doit être effectuée par le Client auprès de l'OPCO. ROLEV IMPACT décline toute responsabilité quant aux conséquences qui pourraient résulter d'un absentéisme non justifié.
• Pour les formations e-learning, en cas d'empêchement d'un Participant pour quelque raison que ce soit, le Client ne pourra lui substituer aucune autre personne à partir du moment où les accès à la formation e-learning sont créés. En outre, le Client ne pourra demander le remboursement de la formation e-learning sous quelque forme que ce soit.

9. Responsabilité de ROLEV IMPACT

• ROLEV IMPACT ne peut être tenu pour responsable des conséquences résultant de mauvaises interprétations ou d'un mauvais usage du contenu de la Formation par le Client ou l'un de ses Participants.
• ROLEV IMPACT n'a aucune obligation autre que celles mentionnées dans son Offre ou les présentes CGV. ROLEV IMPACT se réserve le droit de remplacer un animateur si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent et se réserve le droit,

ROLEV IMPACT

Conditions générales de vente et modalités d'inscription

sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure de la Formation tout Participant dont le comportement en gênerait le bon déroulement ou contreviendrait aux présentes CGV ou au règlement intérieur de ROLEV IMPACT.

• ROLEV IMPACT ne peut être tenu pour responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution totale ou partielle de ses obligations résultant d'un événement de force majeure, en ce inclus la maladie ou l'accident d'un animateur de Formation expert dans son domaine, et toute circonstance échappant au contrôle raisonnable de ROLEV IMPACT et notamment les grèves des réseaux de transport.

• La responsabilité de ROLEV IMPACT et de ses représentants pour tout dommage ou perte direct(e) subi(e) par le Client est limitée aux montants facturés et encaissés au titre du Formation concerné. Les obligations contractuelles ROLEV IMPACT se prescriront par un an à compter de la fin de la Formation, et ce par dérogation aux dispositions de l'article L.110-4 du Code de commerce sauf à l'égard des consommateurs conformément à la prescription quinquennale de droit commun. Aucune réclamation ne pourra être faite à l'encontre de ROLEV IMPACT passé ce délai.

10. Confidentialité

• Le Client et ROLEV IMPACT s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations qui les concernent mutuellement et réciproquement à l'occasion de la mise en œuvre de la Formation ou dans le cadre des échanges intervenus antérieurement à la conclusion de l'Offre ou la signature du bulletin d'inscription.

• Dans le cadre de Formations Inter-Entreprises, il est rappelé aux Participants une obligation de discrétion pour toutes les informations et données dont ils auraient à prendre connaissance concernant d'autres Clients à raison de leurs échanges avec d'autres Participants. ROLEV IMPACT décline toute responsabilité pour la divulgation, la révélation ou l'utilisation, même accidentelle, par un Participant, d'informations d'une nature confidentielle qui concerneraient le Client.

• Le Client accepte d'être cité par ROLEV IMPACT comme client de ses offres de services à des fins de référencement ou de propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, ou en vertu de l'application des dispositions légales et réglementaires qui exigent cette divulgation.

11. Supports pédagogiques

• Un Support pédagogique se définit comme l'ensemble des moyens et des ressources permettant de dispenser le contenu d'une Formation, et peut prendre la forme de documents, notes, classeurs, fichiers, supports matériels ou intangibles, etc.

• ROLEV IMPACT ne peut garantir que les informations contenues dans les supports pédagogiques au titre de la Formation continueront à être valables à une date ultérieure. ROLEV IMPACT n'a aucune obligation de mise à jour après la date d'animation du contenu de la Formation et de ses Supports pédagogiques, qui ne sauraient être interprétés sans les commentaires oraux qui les accompagnent. Le cas échéant, ses Supports sont élaborés en fonction des normes, des référentiels ou de la règlementation en vigueur à la date d'animation de la Formation.

• Les informations contenues dans les Supports pédagogiques ne sont pas destinées à traiter des particularités d'une situation réelle ou supposée se rapportant à une opération particulière du Client. Toute conclusion découlant d'une telle situation ou d'une telle opération nécessite une analyse approfondie par des professionnels Adhoc et ne peut en aucun cas être uniquement basée sur les informations contenues dans ces Supports.

12. Utilisation de services ou solutions de tiers

• Pour mener à bien la formation, ROLEV IMPACT pourra recourir aux services ou solutions de tiers (notamment des hébergeurs, éditeurs de plateformes collaboratives ou de solutions d'échanges de fichiers, ou autres prestataires de services de type cloud) dans les conditions suivantes :

– Les Supports pédagogiques élaborés par ROLEV IMPACT dans le cadre de la Formation peuvent faire l'objet d'un hébergement sur des serveurs gérés par ROLEV IMPACT, ou par des prestataires externes, sous réserve de respecter strictement les politiques de sécurité applicables à ROLEV IMPACT et les dispositions légales applicables.

ROLEV IMPACT

Conditions générales de vente et modalités d'inscription

– Le Client reconnaît et accepte les caractéristiques et les risques inhérents au réseau Internet et aux services de télécommunications.
– Le recours à certaines solutions technologiques pourra être soumis à l'acceptation, par les utilisateurs du Client, de conditions d'utilisation spécifiques.

• ROLEV IMPACT est dégagé de toute responsabilité en cas de défaillance de sécurité ou de perte de données du fait d'une utilisation d'une solution technologique non autorisée ou non-conforme aux présentes CGV ou aux termes et conditions du fournisseur de la solution technologique.
• ROLEV IMPACT ne garantit pas les performances techniques des solutions technologiques et ne sera pas tenu responsable en cas d'indisponibilité temporaire d'une solution technologique.

13. Propriété intellectuelle

• Sauf indication contraire spécifiée dans l'Offre, ROLEV IMPACT conserve les droits de propriété intellectuelle relatifs au contenu, aux Supports pédagogiques et aux autres ressources mises en œuvre par ROLEV IMPACT afin d'animer les Formations, quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, oral …). Les Supports pédagogiques sont remis aux Participants à titre personnel, qui disposent d'un droit d'utilisation individuel non cessible. Toute reproduction, publication, adaptation, modification, traduction, commercialisation et diffusion, totale ou partielle, en ce inclus les modules de e-learning, par le Client ou un Participant, envers des tiers non participants aux Formations est interdite.
• ROLEV IMPACT demeure propriétaire de ses outils, méthodes, et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'animation d'une Formation au profit du Client. Le nom et le logotype de ROLEV IMPACT ne pourront être cités ou reproduits, de quelque façon que ce soit, sans son accord préalable écrit.
• Le Client s'engage à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à ROLEV IMPACT en cédant ou en communiquant des documents issus de ce dernier à un concurrent de ROLEV IMPACT.

14. Particularités des Stages Intra-Entreprise

• Le suivi pédagogique (évaluations, feuilles de présence, etc.) sera effectué directement par ROLEV IMPACT, sauf mention contraire écrite dans l'Offre, auquel cas :
– Le Client devra prévoir deux exemplaires de la liste de présence (une pour lui, une pour ROLEV IMPACT).
– La liste des Participants devra être remise à ROLEV IMPACT avant la date de la formation. Les animateurs de ROLEV IMPACT se chargeront de faire signer les feuilles de présence aux Participants.
• L'organisation logistique de la formation (convocation des Participants, suivi des inscriptions, réservation et préparation de la salle, mise à disposition de matériel tel que paperboard, vidéoprojecteur etc…), l'impression des Supports pédagogiques ainsi que, le cas échéant, la gestion des pauses et du déjeuner pour les Participants et les animateurs seront pris en charge par le Client, sauf mention contraire écrite dans l'Offre.
• Les frais de déplacement et de séjour engagés par les Participants ou pour leur compte seront directement payés par le Client. Les frais de déplacement et de séjour engagés par les formateurs de ROLEV IMPACT sont à la charge du Client.
• ROLEV IMPACT décline toute responsabilité quant aux conséquences qui pourraient résulter d'un absentéisme imprévu des Participants ou d'une organisation logistique imparfaite.

15. Cession et sous-traitance

• Aucune Partie ne peut céder les droits et obligations découlant du Contrat sans le consentement préalable et écrit de l'autre Partie, sauf s'il s'agit d'un transfert au profit d'un Représentant de ROLEV IMPACT, un tel transfert étant alors libre.

ROLEV IMPACT

Conditions générales de vente et modalités d'inscription

• ROLEV IMPACT est autorisée à sous-traiter tout ou partie des prestations objet de l'Offre. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de ROLEV IMPACT, laquelle demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant de l'Offre.

16. Données à caractère personnel

• ROLEV IMPACT et le Client s'engagent à respecter la Règlementation applicable en matière de protection des Données à caractère personnel et à prendre toutes précautions utiles pour préserver la sécurité et la confidentialité des Données à caractère personnel auxquelles elles ont respectivement accès, et notamment empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès.
• ROLEV IMPACT est également tenu par la déclaration de confidentialité, accessible sur www.rolevimpact.com, rubrique « Politique de confidentialité », dont le Client déclare avoir pris connaissance et en accepter les termes. La dernière version en ligne de cette déclaration fait foi.

17. Qualité des prestations

• ROLEV IMPACT apporte le plus grand soin à l'élaboration, l'animation et à la mise en œuvre des Formations.
• Des questionnaires d'évaluation sont systématiquement proposés à chaque Participant pendant ou à l'issue de la Formation. Ils font l'objet d'une lecture attentive qui permet à ROLEV IMPACT d'améliorer la qualité des Formations dispensées.

18. Gestion des réclamations

- ROLEV IMPACT favorise une communication directe et réactive avec les participants, clients et partenaires. **Toute réclamation ou insatisfaction peut être formulée :**
  - › par courriel à contact@rolevimpact.com,
  - › par courrier postal adressé au siège,
  - › par téléphone ou message WhatsApp directement auprès du formateur ou de la Présidente.
- Une réponse personnalisée est systématiquement adressée au demandeur dans les meilleurs délais. Toutes les actions correctives sont suivies jusqu'à leur résolution complète.

19. Droit applicable et compétence juridictionnelle

• Les termes de l'Offre et les présentes CGV sont régis par le droit français et constituent l'ensemble contractuel régissant les Formations animées par ROLEV IMPACT.
• Toute contestation ou différend résultant de l'interprétation ou de l'application de l'une des présentes dispositions, à défaut d'un accord amiable entre le Client et ROLEV IMPACT, sera de la compétence exclusive du tribunal compétent du ressort de la Cour d'appel de Paris, sauf dispositions d'ordre public contraires prévoyant la compétence d'une autre juridiction et dont pourrait bénéficier un Client consommateur.

ROLEV IMPACT

Conditions générales de vente et modalités d'inscription

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)
A l'attention de ROLEV IMPACT, à l'adresse postale suivante : 3 rue du Général Chanzy 94220 Charenton-le-Pont ou par courrier électronique à l'adresse email suivante : contact@rolevimpact.com
Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation de la formation précisée ci-dessous :

Intitulé de la Formation : ……

Nom du Client : …… ……

Date d'acceptation de l'OFFRE : ……..

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire en version papier et par envoi postal) :

Date : ……

(*) Rayez la mention inutile